

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LES « ARRIVISTES »

On finira par faire prendre le mot en bonne part tant on l'emploie à tort et à travers. Un homme a-t-il du succès, on l'appelle « arriviste » sans s'inquiéter de savoir si le succès est mérité ou non.

On parlait naguère de « parvenus ». La morgue aristocratique faisait à la vieille noblesse une obligation de traiter avec dédain le roturier parvenu à s'enrichir. Parfois le dédain était bien justifié : des gens sans élévation d'idées et de sentiments, affectant des manières raffinées et de l'élégance, sont parfaitement ridicules. Toujours d'ailleurs ils laissent percer le bout de l'oreille et une sottise ou une maladresse met un terme à leurs prétentions.

L'« arriviste » est ordinairement un névropathe. Il intrigue, inconsciemment le plus souvent ; il séduit sans chercher à séduire, il triomphe par l'attrait même de sa puissance malsaine. Il « arrive » alors que d'autres plus méritants restent en arrière. Ce n'est pas tant un ambitieux qu'un « ascendant », qui monte, poussé par une force invisible, ne se rendant pas bien compte lui-même de son élévation.

Le type est plutôt rare, c'est pourquoi il ne faudrait pas le confondre avec celui de l'ambitieux sans scrupules, qui sacrifie tout au triomphe de sa conception mesquine. Il ne faudrait pas non plus trop le rapprocher de l'homme d'action qui apporte plus de générosité que de prudence, plus d'ardeur que de sang froid, plus de bonne volonté peut-être que de mérite et plus de cœur que d'esprit, dans la poursuite de fins communes, dans la lutte pour les intérêts généraux, dans la recherche du bonheur pour le plus grand nombre. Celui-ci agit en dépit de biens des obstacles, pour le plaisir d'agir, et il cherche à triompher, non pour son propre triomphe, mais pour celui de ses idées. Lui appliquer l'épithète d'arriviste, c'est un peu annoblir le terme. Toutefois, il n'y a pas grand inconvénient : les « arrivistes », en définitive, ne sont pas de tous les hommes les plus méchants. **Georges LOIRÉ.**

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 12 Février 1901

L'ordre du jour appelle la discussion du projet tendant à autoriser la ville de Paris à établir une taxe directe sur la valeur locative des locaux commerciaux et industriels. Cette taxe qui est de 10 0/0 a été votée par le Conseil municipal de Paris.

MM. Georges Berry et Muzet combattent ce projet qui cependant est voté par 351 voix contre 174.

La Chambre vote ensuite quelques autres projets, elle adopte notamment que la taille minima de 1 mètre 54 ne sera plus exigible pour l'accomplissement du service militaire.

Puis on reprend la discussion sur la réforme des conseils de prud'homme.

Sur l'article 5 relatif aux conditions d'électorat pour les conseils de prud'hommes, divers amendements sont apportés. M. Muzet veut que l'éligibilité soit portée de 25 ans à 21 ans ; mais la Chambre n'adopte pas.

Un amendement de M. Sibille demandant que tous les ouvriers et employés non fonctionnaires de l'Etat soient compris dans les conseils de prud'hommes, est voté par 244 voix contre 224 malgré l'opposition du gouvernement et de la commission.

M. Hausmann propose l'âge de 30 ans au lieu de 25 pour l'éligibilité des prud'hommes, ce qui est adopté.

Sur l'article 6, M. Groussier demande que soit supprimé le paragraphe déclarant que les femmes ne sont pas éligibles ; malgré la commission cet amendement est adopté par 376 voix contre 171.

Puis, les articles 5 et 6 sont votés. Sur l'article 6, M. Mirman demande qu'il soit adjoint un suppléant au conseil de prud'hommes, composé d'un nombre égal d'ouvriers et de patrons, au cas où un membre des 2 catégories serait malade ; cet amendement est repoussé.

Les articles de 8 à 14 sont adoptés après quelque modification apportée au sujet des élections des conseils de prud'hommes, qui ne pourront avoir lieu que les dimanches à l'exception des jours fériés.

Les articles de 15 à 22 du projet sont votés sans discussion.

Et la suite est renvoyée à une autre séance, puis la séance est levée.

Sénat

Séance du 12 Février 1901

Le Sénat aborde l'examen du budget des travaux publics.

M. Expert-Besançon demande au ministre des travaux publics comment il explique les mesures prises à l'encontre de l'industrie du blanc de céruse proscrite dans tous les travaux de l'Etat.

M. Expert-Besançon dit que la campagne est menée contre lui par M. Ranc dans le journal *Radical*, parce que M. Ranc a été battu aux élections sénatoriales par M. Expert-Besançon ;

M. Strauss proteste contre ces paroles de l'orateur qui est rappelé à l'ordre par le président.

M. Baudin, ministre des travaux publics, répond que c'est le conseil d'hygiène seul compétent, qui a reconnu que le blanc de zinc vaut mieux que le blanc de céruse.

L'incident est clos. Puis, M. Gouju signale les fâcheuses lacunes de raccordement qui existent entre les voies ferrées et les voies navigables.

M. Baudin dit qu'un projet de travaux comblera ces lacunes.

Après quelques observations relatives aux chemins de fer, et aux économies à faire pour diminuer les charges de l'Etat, le budget des travaux publics est voté.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Et la séance est levée.

Séance du 13 février 1901

Le Sénat discute le budget du ministère des finances.

Les 27 premiers articles sont votés : sur l'article 28, M. Boulanger se plaint de l'accroissement indéfini des pensions militaires qui figurent au budget pour 180 millions de francs ; M. Caillaux dit que le meilleur moyen pour arrêter ce mouvement ascendant, c'est de ne pas élever le taux des pensions et surtout de ne pas créer de fonctionnaires nouveaux.

Le Sénat adopte le projet de la Chambre relatif à la diminution des crédits affectés au traitement des trésoriers payeurs généraux.

Le budget des finances est voté et le Sénat aborde celui des monnaies et médailles.

M. Maxime Lecomte préconise la création d'une nouvelle pièce de bronze de 2 centimes et demi.

Le ministre promet d'étudier la question : et ce budget est également adopté, ainsi que celui de la Légion d'honneur.

Le Sénat passe au budget des recettes : un amendement de M. Brisseuil, relatif aux bouilleurs de cru de la Charente est repoussé.

Après une discussion au sujet des engagements et rengagements de 1 à 5 ans de caporaux et soldats, la séance est levée.

Guillaume II et M. Cambon

Un échosensationnel du séjour de l'empereur Guillaume à Londres :

Au cours d'une réception officielle à Windsor, l'empereur ayant aperçu trois Français de marque : notre ambassadeur M. Paul

Cambon, l'amiral Bienaimé et le général Dubois, s'adressa à notre ambassadeur en ces termes et d'une voix bien timbrée :

— Hé ! monsieur Cambon, vous ne venez donc pas me saluer ?

Et comme notre ambassadeur s'approchait du souverain :

— C'est que je tiens, continua l'empereur à ce qu'on sache bien que j'aime la France, que j'aime beaucoup la France et que je ne permettrai pas qu'on y touche.

— Sire — répond M. Cambon avec beaucoup de calme et d'à-propos devant cette parole bienveillante mais légèrement protectrice — je remercie Votre Majesté de ce qu'elle a bien voulu me déclarer. La France est un pays pacifique, mais si on l'attaquait jamais, elle saurait se défendre toute seule.

Le *Figaro* dans son numéro d'hier se dit autorisé à démentir cette prétendue conversation.

EN CHINE

Les réformes

« D'après des informations de Nankin, Liou-Kun-Yi a envoyé un mémoire au trône, au sujet des réformes financières.

» Dans ce mémoire, il propose :

» 1° L'abolition de tous les bureaux de likin et la perception des droits de likin sur les importations par les douanes étrangères aux ports d'entrée ;

» 2° La création d'un poste de commissaire spécial du commerce, connaissant complètement le commerce étranger, lequel aurait un bureau à Shanghai ;

» 3° La création d'un hôtel de monnaies et la frappe d'un dollar-étalon ;

» 4° L'élévation du tarif des douanes ».

Une lettre du président Magnaud

Lors de sa constitution, le comité d'Union républicaine des ouvriers originaires de la Haute-Vienne avait adressé au président Magnaud une lettre, exprimant l'espoir de voir enfin la justice française s'exercer d'une façon plus douce et plus humaine envers le prolétariat souffrant.

Le président Magnaud vient, en réponse, d'adresser la belle lettre suivante au président des originaires de la Haute-Vienne le citoyen Maume, 9, impasse de la Jonquièrre, à Paris.

Monsieur le président,

Je vous prie de recevoir et de communiquer à vos camarades l'expression des sentiments de réconfort et de reconnaissance que m'inspire votre lettre d'adhésion aux idées qui, depuis plusieurs années, président à l'administration de la justice à Château-Thierry. Puisque nul autre tribunal en France n'a voulu nous suivre dans la voie où nous nous sommes engagés, je suis heureux de constater que la classe pour laquelle nos lois sont encore si rudes, comprend l'effort qui a été tenté pour elle. Je puiserai dans ces marques d'approbation le désir et la volonté d'aller de l'avant.

Nous nous retrouverons au jour où sera proclamée une législation plus douce aux humbles et aux travailleurs.

Recevez, etc.

MAGNAUD.

INFORMATIONS

Les journalistes républicains

Lundi soir a eu lieu, sous la présidence de M. Ranc, au siège de l'association des journalistes républicains, le dépouillement du scrutin pour l'élection de quinze syndics.

Ont été élus : MM. Lucien-Victor-Meu-nier, Berthol-Graivil, Jules Claretie, Jean Destrem, Victor Simond, Paul Strauss, Beauquier, Isambert, Maurice Faure, Schiller, Bergougnou, Jules Chapon, Geoffroy, Ferdinand Real, Lucipia.

Le mariage de M. Deschanel

Hier a eu lieu, à la mairie du sixième arrondissement, le mariage de M. Paul Deschanel, président de la Chambre des députés, avec M^{lle} Brice, fille de M. Brice, député d'Ille-et-Vilaine.

C'est M. Herbet, maire du sixième arrondissement, qui a procédé au mariage civil, en présence seulement des deux familles et des témoins, MM. Emile Loubet, président de la République et Legouvé, doyen de l'Académie, pour M. Paul Deschanel ; et MM. Mezières, de l'Académie française, et Henri Germain, de l'Institut, pour M^{lle} Germaine Brice.

Le mariage religieux sera célébré samedi.

Les Grèves

La grève de Montceau-les-Mines continue. Jusqu'ici aucun incident violent n'est survenu.

Le syndicat des mineurs a installé « les soupes populaires » qui ont commencé à fonctionner mardi. Les dépenses s'élèvent en moyenne à 2000 fr. par jour ; jusqu'à cette heure, grâce aux syndicats et aux groupements socialistes, le syndicat des mineurs de Montceau-les-Mines peut disposer d'une somme de 70 000 fr.

Les couturières de Paris se sont mises en grève mardi, se solidarisant avec les ouvriers tailleurs dont les revendications n'ont pas été admises par les grands magasins.

Mort de l'ex-roi Milan

L'ex-roi Milan, de Serbie, est mort lundi des suites d'une attaque d'influenza.

Né en 1854, Milan succéda sur le trône de Serbie au prince Michel qui mourut assassiné.

Son règne fut marqué par une guerre malheureuse pour les Serbes avec les Bulgares. C'est à la suite d'une guerre avec la Turquie, que la principauté de Serbie fut érigée en royaume.

Dès cette époque, le roi Milan devint tristement célèbre par ses démêlés avec sa femme, la reine Nathalie, dont il se sépara, et par ses scandaleuses fréquentations dans les tripots de toutes les villes de l'Europe.

En 1889, Milan abdiqua en faveur de son fils Alexandre, actuellement roi de Serbie, puis, à la suite de scandales provoqués par des besoins continuels d'argent, à la suite d'un complot ourdi dans le but de détrôner son fils, Milan fut exilé par son même du royaume de Serbie.

Milan s'était réfugié à Vienne où il menait une vie de désordres et de débauche.

La Serbie ne fait pas une grande perte.

Le téléphone sans fil

Le lieutenant de vaisseau Tadie, du port de Cherbourg, procède actuellement à des expériences très intéressantes de téléphonie sans fil, corollaire de la télégraphie sans fil. M. Tadie a eu l'idée de faire servir à la transmission de la voix humaine les ondes hertziennes, et les résultats qu'il a obtenus font espérer une application pratique de l'idée.

Le ministre a prescrit à l'atelier des défenses sous-marines d'aider M. Tadie dans toutes ses recherches, et de lui fournir toutes facilités désirables pour ses essais.

A son retour de Londres, le vice-amiral Bienaimé a assisté à quelques expériences de téléphonie sans fil, qui l'ont vivement intéressé.

« Au cours d'une conférence scientifique, un professeur de Londres a annoncé à ses auditeurs que le premier jour du règne d'Edouard VII, M. Marconi a réussi à échanger, sans fil, des télégrammes de la pointe de Sainte-Catherine, dans l'île de Wight, avec la pointe du Lizard, sur la côte de Cornouailles, c'est-à-dire à une distance de 200 milles. »

Exploits d'Anarchistes

Deux individus, se disant anarchistes, ont tiré lundi sur des agents de police.

Le premier, Louis Steyer, injuria, boulevard Barbès, deux gardiens de la paix qui l'invitèrent à les suivre au commissariat. Il résista, tira un revolver de sa poche et voulut faire feu. Ceux-ci essayèrent de le désarmer, mais Steyer avait pressé la gâchette et l'arme, dans le corps à corps s'élevant tourné contre sa poitrine, il tombait grièvement blessé au bas-ventre.

Le second, Jean Guyer, arrêté à Saint-Maur pour le même délit, a fait feu sur les agents. L'un d'eux a été blessé. Conduit au commissariat, il a déclaré être anarchiste et que son intention était bien de tuer les agents.

Dans l'après-midi, un individu vêtu en ouvrier se présentait à la porte de la caserne de la rue de Tournon et demandait à brûle-pourpoint au factionnaire :

— Connais-tu Jolivet ?

— Non, répondit le factionnaire, mais entrez et demandez au sergent de garde, il vous renseignera.

L'homme suivit ce conseil, il pénétra à l'intérieur de la caserne et posa au sergent du poste la même question qu'au factionnaire :

— Connais-tu Jolivet ?

Cette familiarité déplut au sous-officier. Il répondit vertement au visiteur qu'il ne connaissait pas Jolivet.

— Ah ! tu ne connais pas Jolivet ! se mit à hurler le visiteur. Eh bien, tiens, voilà pour toi ! Et, ce disant, il leva le poing et voulut frapper le chef de poste, qui put esquiver le coup.

— Vive l'anarchie ! A bas l'armée ! continua à vociférer le forcené. Les soldats le remirent aux mains des gardiens de la paix, qui le conduisirent devant M. Laguardie, commissaire de police.

C'est un nommé Le Bénédic, âgé de 45 ans, garçon de magasin. Il a été envoyé au Dépôt.

Vaste Fumisterie

On vient d'arrêter le nommé Viaud, cet ancien garçon livreur qui avait monté le bateau monstre à ses concitoyens, dont nous avons parlé ces jours derniers.

On se rappelle qu'affirmant partout avoir gagné, au tirage du 25 octobre dernier, le lot de 200,000 fr. des obligations de la Ville de Paris 1869, Viaud avait trouvé

moyen de se faire prêter plusieurs milliers de francs, et même d'acheter des propriétés pour une valeur totale de 270,000 fr. Le commissaire de police a mis aujourd'hui un terme à ses exploits. Mais on ne sait vraiment ce qu'il faut le plus admirer : ou de l'ingéniosité de l'escroc ou de la naïveté de ses dupes, y compris deux notaires, s. v. p.

**Tentative de Suicide extraordinaire
42 Jours de Jeûne**

Une fille, domiciliée rue Lepen, apercevait lundi, dans l'escalier de son logement, une sorte de fantôme, squelette ambulante, qui ressemblait étrangement à un locataire de la maison : M. L..., disparu depuis le 29 décembre 1900. Elle courut avertir la mère du jeune homme qui, assistée du concierge, fit ouvrir par un serrurier la chambre de son fils. Le malheureux, effrayant à voir dans sa maigreur inconcevable, était inanimé sur son lit ; ses yeux largement ouverts, regardaient le plafond. Quelques soins lui redonnèrent l'usage de ses sens, il demanda un crayon, car il ne pouvait plus parler, et ses doigts décharnés écrivirent sur un bout de papier : « Désespéré par l'abandon de ma femme, j'avais résolu le 29 décembre dernier de me suicider en ne mangeant plus... » Et depuis quarante-deux jours le malheureux n'avait subsisté qu'en buvant chaque jour un peu d'eau.

Poussé par l'instinct de la conservation, il était allé renouveler sa provision de liquide quand il fut aperçu par sa voisine.

Chose curieuse, pendant ces quarante-deux jours on pénétra deux fois dans la chambre du désespéré, mais on ne le découvrit jamais, parce qu'il restait dissimulé sous son lit.

Les voisins, apitoyés soignent, M. L..., avec la plus grande sollicitude ; il a promis de vivre pour sa fillette, âgée de trois ans.

Enfant brûlé vif

Dimanche matin, vers neuf heures, le jeune Auguste-Edmond Décla, âgé de trois ans, avait été laissé seul avec sa sœur, âgée de deux mois, dans l'appartement de ses parents, 131, route de Bayonne à Bordeaux. La mère était allée chercher du bois chez un marchand voisin.

Pendant son absence, le petit Décla voulut prendre un lingon qui se trouvait devant le feu ; mais par suite d'un mouvement maladroit, il glissa à terre, et les flammes se communiquèrent à sa robe, puis l'enveloppèrent.

Pris de frayeur, l'enfant se sauva à travers la maison ; des locataires, MM. Labordes et Mahourat, le roulèrent dans une couverture, mais il était trop tard. Edmond Décla, transporté à l'hospice des enfants assistés, y mourut bientôt au milieu des plus atroces souffrances.

Un commencement d'incendie s'était déclaré dans l'appartement, et la jeune sœur de Décla courait les plus grands dangers, quand un jeune homme de seize ans, nommé Armand Giraud, apprenti menuisier,

domicilié 130, route d'Espagne, entra courageusement dans la chambre, et, au milieu de la fumée, arriva jusqu'au berceau où reposait le bébé, qu'il put enlever et emporter sain et sauf.

CHRONIQUE LOCALE

Assistance médicale gratuite

Liste supplémentaire des pharmaciens et des sages-femmes ayant adhéré au service de l'assistance médicale gratuite :

M. Caudesaignes, pharmacien, à Puy-Larroque (Tarn-et-Garonne).

Mme Cazabonne (Hostine), sage-femme à Gourdon.

Mandats départementaux

Les créanciers du département, porteurs de mandats délivrés pour l'exercice 1900, sont prévenus qu'ils ont jusqu'au 20 FÉVRIER SEULEMENT pour s'en faire acquitter le montant dans les caisses publiques du département, autres que celles de M. le trésorier payeur général, qui peut payer ces mandats jusqu'au 28 février.

CAHORS

Contributions Indirectes

M. Lémouzy, commis principal des contributions indirectes à Cahors, est nommé en la même qualité à Nantes.

M. Bertrand, surnuméraire à Cahors, est nommé commis à Saint-Martin-de-Ré (Charente-Inférieure).

Conférences-lectures

M. Maurellet, inspecteur d'Académie à Cahors, a eu l'heureuse idée de créer des conférences-lectures.

A tous les points de vue ces conférences valent mieux que celles qui avaient été organisées pour la bourgeoisie à l'Hôtel-deville. Les conférences-lectures ne conviennent qu'à un auditoire populaire et c'est le peuple qu'il faut instruire et intéresser.

Hier mercredi, à 8 h. 1/2 du soir, plus de 300 personnes étaient réunies à l'école de la rue du Lycée. Il n'y avait guère que des parents d'élèves des écoles primaires.

Mlle Camus, professeur au collège, MM. Darbon, Brunswick, Bourdil, Paumès, professeurs au Lycée ont lu les plus belles scènes du *Cid*. Tous ont été très applaudis et en particulier Mlle Camus, MM. Brunswick et Darbon.

M. Brunswick a su commenter le *Cid* en termes à la fois justes et spirituels.

Belle et bonne soirée populaire. A quand la suite ?

L'Ouillage et la Carbonication du vin

(Résumé de la causerie faite par M. Cahier)

Le vin nouveau subit dans les barriques une réduction de volume assez rapide, parce que la fermentation se continue encore, que le bois s'imbe,

et que le vin s'évapore à la surface du bois. Cette vidange variable avec les dimensions du fût et la température des caves peut s'élever à 10 pour 0/0 du volume primitif du vin. Elle est la cause de la rentrée de l'air dans les barriques et par suite la cause des maladies les plus fréquentes de tous les vins : la fleur et l'aigreur.

Pour éviter ces deux altérations du vin il faut de toute nécessité soustraire le vin au contact de l'air. On y parvient de trois manières différentes : 1° Ouiller fréquemment les barriques, c'est-à-dire les remplir avec le même vin bien sain et bien conservé, afin de chasser l'air. 2° Isoler la surface du vin du contact de l'air par une couche d'huile. Ce procédé n'est pas sûr et peut être la cause d'altération plus profonde du vin. 3° Isoler le vin par le gaz carbonique, gaz plus lourd que l'air qui reste facilement à la surface du vin.

L'ouillage du vin est certainement le procédé le plus commode puisqu'il n'exige pas d'appareils coûteux. Il suffit de posséder un entonnoir ou un ouilloir à long tube qui permet d'introduire le vin d'ouillage sans mélanger la fleur au vin. Malheureusement ce procédé exige la mise en réserve d'une quantité importante de vin qui pourra n'être pas suffisante si le vin doit être longtemps conservé, et il n'est guère applicable au vin logé dans les grands foudres et dans les cuves renforcées.

L'ouillage par le gaz carbonique est facile, commode et peu coûteux, 0 fr. 20 environ par hect. Il peut s'appliquer aux barriques pleines, aux foudres, aux cuves renforcées et aux fûts qui servent à la consommation journalière. On se sert pour cela de l'acide carbonique liquide chimiquement pur que l'industrie livre dans des tubes en acier au prix de 0,75 à 1 fr. le kilo. L'acide est maintenu liquide dans les tubes sous une grande pression, mais avec un détendeur on le conduit du tube à la barrique sous une pression aussi faible qu'on le veut et cela sans le moindre danger. Il est vrai que ce mode de conservation exige une première mise de fond pour l'achat du matériel nécessaire : tubes, bondes spéciales et détendeur. Mais la dépense est insignifiante en comparaison des services que ces instruments peuvent rendre à la viticulture. Les mêmes instruments peuvent servir au sulfatage des vignes et cette année notamment au transvasement du vin à l'abri de l'air, précaution indispensable pour éviter la casse du vin.

L'amélioration du vin par le gaz carbonique est un fait reconnu, surtout celle des vins plats qui manquent de fruité et d'acidité et ceux dont la vinification s'est faite dans de mauvaises conditions.

La plus-value donnée au vin par la carbonication a été dans beaucoup de cas évaluée à 3 fr. par hectolitre.

La carbonication trop abondante peut rendre le vin dur et trop aigrelet, masquer le bouquet. En proportion convenable, elle restitue au vin le gaz carbonique qu'il perd peu à peu, exalte les propriétés du vin, lui rend le goût de fruité qui plaît dans les vins nouveaux. Les vins faibles paraissent plats après les soutirages, moins parce qu'ils ont peu d'alcool et de bouquet que parce qu'ils ont perdu par évaporation le gaz carbonique qu'ils avaient dissout pendant le cuvage.

On a remarqué que la casse du vin se produisait rapidement lorsque le vin exposé à l'air a perdu son gaz carbonique.

Ouiller au gaz carbonique, transvaser à l'abri de l'air par pression de gaz carbonique est donc un bon moyen pour améliorer les vins ordinaires éviter la fleur, la piquette et la casse du vin. Les exploitations de moyenne importance ne devraient pas hésiter à installer ce nouveau procédé de conservation du vin.

Pendant la causerie, M. Cahier a montré comment on peut transvaser rapidement le vin et pratiquer l'ouillage avec un tube de gaz carbonique que la société de Luzech avait mis à sa disposition.

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

TROISIÈME PARTIE

XVII

CIGARETTE DEVIENT FEMME

Il se sentait esclave, en effet, un esclave qui devait obéir à son tyran ou partir et aller mourir comme un chien.

— Eh bien ! oui, — dit-il lentement, — je suis un esclave, je le crains. Je voudrais que la fissa d'un Bédouin coupât mes chaînes en deux.

Il parlait en plaisantant, mais il y avait dans ces mots un fond de tristesse qui disposa le caractère changeant de Cigarette à la contrition et la rempli de la même compassion et du même étonnement qu'elle avait éprouvés pour lui lorsqu'elle avait eu dans les mains les sculptures d'ivoire.

Elle reconnut qu'elle n'avait pas été généreuse, crime irrémissible aux yeux du petit soldat chevaleresque.

— Voyons ! — dit elle d'un ton radouci et capricieux, essayant d'atténuer l'effet de sa boutade avec cette pénétration et ce tact que, malgré ses pérégrinations à travers les camps, elle avait conservés avec une grâce toute fé-

minine. — Ce n'était qu'une parole en l'air ; oubliez-la et pardonnez-la. Vous n'êtes pas un esclave quand vous vous battez. Morbleu ! on dit que c'est beau de vous voir tuer un homme ! C'est si artistique, paraît-il ! Et vous ne seriez pas fâché de partir et d'aller vous faire tuer demain, plutôt que de vendre votre honneur ou de le tâcher, hein ? Bast ! tant que vous aimerez mieux vous faire arracher le cœur que de dire un mensonge ou de trahir un camarade, vous ne serez pas un esclave, brigadier !... Vous avez la meilleure de toutes les libertés. Voulez-vous prendre un verre de champagne ? Tiens ! comme vous me regardez ? Oh ! les demoiselles aux cous d'argent ne sont pas des vins de caserne, évidemment, mais moi, je bois toujours du champagne ! C'est celui du prince. Il sait que je ne bois que du meilleur.

Après quoi, Cigarette, se penchant par sa fenêtre, qui n'était pas d'un pied au-dessus de la tête de Cecil, lui tendit son offrande propitiatoire sous la forme d'une bouteille de Cliquot, dont elle avait rapporté quelques échantillons après les avoir pris sur la table d'un prince russe qui faisait une excursion en Algérie, et qui avait à moitié laissé sa tête grand-ducale aux pieds de la séduisante, intrépide, insaisissable, inachetable et coquette petite vivandière des zouaves, qui le traitait avec infiniment plus d'insolence qu'elle n'en aurait montré à quelque vétérinaire invalide ou à un vieux chien hors d'âge qui aurait passé par les expéditions et les batailles de la grande Kabylie.

— Irez-vous chez le colonel, ce soir ? — demanda Cigarette, après que Cecil eut bu le champagne et l'eût remerciée, car il avait deviné dans quel but ce verre lui avait été offert.

La foule, les mille yeux qui la regardaient, en passant, ne troublaient nullement la vivandière, qui avait parlé argot sans crainte devant des monarques et qui avait été l'une des grandes attractions dans cent grandes revues, depuis qu'à l'âge de cinq ans on l'avait hissée sur un caisson et fait défiler avec un régiment d'artillerie à cheval au champ de Mars, comme si elle eût fait toutes les campagnes de Bugeaud.

C'est à cette revue que, par parenthèse, la femme d'un général fameux, lui ayant offert des bonbons, Cigarette avait fait cette mémorable réponse, en langue sabir :

— Madame, mes bonbons, à moi, c'est des cartouches !

Elle répéta impérieusement sa question, voyant que Cecil gardait le silence.

— Irez-vous aujourd'hui ?

Il haussa les épaules, ne se souciant pas de discuter les ordres de son colonel avec cette jolie petite bacchante.

— Oh ! l'ordre d'un chef, tu sais...

— Un fier chef ! — rétorqua Cigarette avec impatience — pourquoi ne pas dire la vérité ? Vous pensez à désobéir et à courir le risque...

— Eh bien ! pourquoi pas ? Je lui reconnais tous les droits à la caserne et en campagne mais...

Il s'adressait plutôt à lui-même qu'à sa compagne et, tandis qu'il parlait, ses pensées

se reportaient à la scène du matin.

Il sentit, avec un mouvement romanesque, qui le fit sourire même, lorsqu'il se présenta à son esprit, qu'il aimerait mieux avoir devant lui une demi-douzaine de mousquets prêts à exécuter la sentence de mort prononcée contre un soldat mutiné, que de voir encore le fier regard de ces yeux d'azur, se fixer sur lui avec leur calme indifférence devant un simple Chasseur, indifférence inconsciente dont il était piqué au vif.

— Mais !... — répéta Cigarette en se penchant. — Chut ! mon beau camarade, ce petit mot a été la ruine du monde depuis que le monde a commencé. Mais c'est une cartouche à blanc qui a toujours fait long feu. Frappez à mort, ou ne visez pas, l'un ou l'autre mais ne faites jamais un raté avec votre « mais ». Ainsi, vous n'allez pas obéir à Châteauroy dans cette circonstance ?

Il garda encore le silence.

Il n'aurait pas voulu proférer un mensonge et il ne se souciait pas de dire ses pensées à la folle enfant.

— Non ! — continua Cigarette, en traduisant son silence à sa fantaisie. — Vous vous dites : je suis un aristocrate... je ne veux pas être commandé ainsi. Je suis un bon soldat ; je ne veux pas qu'on m'envoie chercher comme un commis-voyageur. J'étais noble autrefois... je montrerai enfin mon sang, si je meurs !... Voilà bien tout ce que vous dites, n'est-ce pas ?

Il se mit à rire en levant les yeux vers elle.

(A suivre.)

Théâtre de Cahors

C'est le lundi 18 courant, que l'excellente troupe Albert Chartier donnera en représentation sur la scène de notre théâtre

LA BOURSE OU LA VIE

comédie en 4 actes et 5 tableaux de M. Alfred Capus.

Le spectacle commencera par

MON TAILLEUR

pièce en un acte de M. Alfred Capus.

Le vendredi 22 février une Compagnie d'Artistes Parisiens, sous la Direction de M. L. Monti, nous donnera une représentation de

LA PASSION

drame biblique en cinq actes et six tableaux en prose, avec chant.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 14 ET 17 FÉVRIER 1901

Allégo militaire	Henrion.
La Grande Duchesse (Ouvr ^{re})	Offenbach.
La Vallée d'Ossau (Valse)	Benoist.
Rip Rip (Fantaisie)	Planquette.
L'œil Crevé (Quadrille)	Strauss.

De 3 à 4 heures (Allées Fénélon).

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 12 au 14 février 1901

Naissances

Périés, Edouard, rue Daurade, 10.
Chapard, Julia-Andrée, rue Clément-Marot.
Bouzon, Fernand-Emile-Félix, à la Genjarmerie.

Mariage

Deshorties, Elzéar-Paul-Raoul, juge d'instruction près le tribunal civil de Brive et Sourdrille, Marie-Anne-Joséphine-Emilie-Yvonne, s. p.

Décès

Bonnat, Catherine, épouse Planacassagne, 67 ans, s. p., rue Dominici, 18.
Jouclas, Marie, Vve Fabre, 87 ans, s. p., rue du Portail-des-Augustins, 8,

AVIS DE DÉCÈS

Monsieur Fabre, Commis des Postes et Télégraphes, Madame Fabre et Mademoiselle Fabre; Monsieur Bourdarie et Madame Bourdarie née Fabre, ont l'honneur d'informer leurs amis et connaissances du décès de leur mère et grand'mère

Madame veuve FABRE

et les prient de vouloir bien assister aux obsèques qui auront lieu demain vendredi à 9 heures du matin.

L'assemblée aura lieu à la maison mortuaire, rue du Portail-des-Augustins.

Arrondissement de Cahors

MAUROUX. — Foire. — Les bœufs se vendaient à des prix très rémunérateurs. Les porcs, de 40 à 44 fr. les 50 kilos. Les moutons gras, environ 0,65 le kilo. Les autres, aux cours des derniers marchés. Volaille, de 0,55 à 0,65 la livre. Lapins, de 1,50 à 2,50 la paire. Œufs, 0,75 la douzaine.

FLORESSAS. — Quelques cas de fièvre aphteuse sont signalés dans notre commune.

CONCOTS. — Le marché aux truffes qui s'est tenu hier a été assez important. Trente à quarante quintaux de truffes y ont été vendus à des prix variant entre 10 et 11 fr. le kilo.

— **Conférence populaire.** — Dimanche 17 octobre, à 3 heures du soir M. le docteur Aymard, de Limogne, fera une conférence sur les syndicats agricoles, leur utilité.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — *Vétérinaires diplômés.* — Voici la liste des vétérinaires diplômés, dressée pour l'année 1901, concernant l'arrondissement de Figeac: MM. Gilbert Campagne, à Figeac, Guillaume Corn, à Saint-

Céré; Jules Austruy, à Cajarc; J.-Pierre Beffara, à Puybrun.

— *Bibliothèques et Archives.* — Par décret, M. Passier, chef du 6^e bureau de la direction de l'enseignement supérieur au ministère de l'instruction publique, est nommé inspecteur général des bibliothèques et archives, en remplacement de M. Lacombe, appelé à faire valoir ses droits à la retraite à dater du 1^{er} avril 1901, et nommé inspecteur général honoraire des bibliothèques et archives. M. Lacombe est très connu à Figeac ayant été sous-préfet dans notre ville.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — *Nomination.* — Par arrêté de M. le Préfet du Lot en date du 11 février dernier M. Fresquet Félix, commis des ponts et chaussées au bureau de l'ingénieur de Gourdon, vient d'être chargé de la subdivision cantonale de Vayrac en remplacement de M. Couzy appelé à Cahors.

Cette décision aura son effet à partir du 1^{er} mars prochain.

Nos sincères et cordiales félicitations à notre excellent ami M. Fresquet pour l'avancement mérité dont il vient d'être l'objet, mais nos regrets aussi au sujet de son départ de notre ville où, pendant un séjour de 15 ans, il avait acquis l'estime et la sympathie générales.

Nos meilleurs vœux l'accompagnent lui et sa famille dans sa nouvelle résidence.

— *Adduction des eaux.* — Dimanche dernier, à 2 heures de l'après-midi, a eu lieu, à la mairie, l'adjudication des travaux d'adduction des eaux des sources de Janis et Fontanges.

Un grand nombre d'entrepreneurs s'étaient rendus à Gourdon, ce jour-là.

Ont été déclarés adjudicataires:

1^{er} lot. — Terrassement et maçonnerie: M. Materre Pierre, de Souillac, avec un rabais de 17 p. %.

2^{me} lot. — Pose de la conduite: MM. Pérignon Vinet & C^o, à Paris, rabais de 27 p. %.

Voilà donc le fameux projet tant désiré de nos compatriotes, enfin entré dans la période d'exécution.

Le doute n'est donc plus permis pour personne. Ce n'est plus un rêve, ni un mirage trompeur comme chacun l'avait toujours craint. A l'exemple d'autres villes voisines plus favorisées jusqu'ici, Gourdon aussi aura de l'eau potable, à profusion. Gourdonnais et Gourdonnaises n'auront plus à redouter la terrible infection d'une eau malsaine où grouillent sans cesse une infinité de microbes aussi répugnants que malfaisants.

Les étrangers, eux-mêmes, seront enfin obligés de détruire la mauvaise réputation — trop justifiée, hélas! — qu'ils avaient faite un peu partout sur ce point, à notre bonne et vieille ville et pourront économiser désormais les suppléments de dépenses occasionnés par la large consommation d'eaux minérales qu'ils étaient obligés de faire.

La municipalité doit donc être vivement remerciée d'avoir hâté la réalisation de cette question, si palpitante d'intérêt, si importante à tous les points de vue, pour tous les administrés. De justes félicitations doivent également aller à un membre influent de l'ancienne municipalité qui avait pris à cœur ce projet et qui n'a rien ménagé de son temps, de son intelligence et de son activité pour le faire aboutir.

MARC TO

LABASTIDE-MURAT. — La foire du second lundi du mois de février, à Labastide-Murat, a été très importante. Le foirail aux bœufs était garni d'une manière à ne pouvoir pas circuler. Il s'est traité beaucoup d'affaires, avec tendance à la hausse.

Les porcs gras étaient nombreux et ils se vendaient de 45 à 50 fr. le quintal. Le blé de 11 à 13 fr. Le maïs 12 fr. L'avoine de 6 à 7 fr. Les pommes de terre de 1 fr. 50 à 2 fr 50, le tout les 4 cartons. La volaille 0 fr. 50 la livre Les œufs 0 fr. 70 à 0 fr 80 la douzaine. Les marchands étalagistes quoique très nombreux étaient contents.

Il n'y a pas eu de vol ni d'accident.

VILLACABRAS

La meilleure des Eaux Purgatives Naturelles

Chez nos voisins

MONTAUBAN (Tarn-et-Garonne). — *Incendie à l'hospice.* — Dans la nuit de mardi à mercredi, un incendie s'est déclaré à l'hospice de Montauban, dans les locaux de l'économat, qui renferme, malheureusement, des pétroles et des essences, et, en quelques instants, le feu s'est propagé du côté de la crèche qui lui est attenante.

La crèche est gardée par une femme qui, réveillée en sursaut par le feu, n'a eu que le temps d'emporter un nourrisson; lorsqu'elle a voulu revenir chercher les autres enfants, elle a dû reculer devant la fumée qui avait envahi la pièce.

Un enfant de 2 ans, un de 6 et un de 7, ce dernier idiot, ont été surpris dans leur lit et étouffés.

Malgré les secours immédiatement apportés par la troupe et les pompiers, le feu a presque tout détruit.

Les pertes sont très considérables.

LES AUTRES REMÈDES AVAIENT ÉCHOUÉ.

L'émulsion Scott a réussi parce qu'elle ne ressemble en rien aux autres remèdes.



MARIA CAILOTIN

Une sage-femme de première classe éminemment connue, avait une fille âgée de six ans souffrant de coqueluche compliquée de bronchite. Comme bien des personnes, elle avait essayé maints remèdes; mais, la maladie ne céda pas au traitement. Et parlant de ceci c'est ainsi qu'elle s'exprime:

Coye (Oise), le 9 Octobre 1899.

Messieurs. Ma fille âgée de six ans était depuis plusieurs mois atteinte de la coqueluche lorsque une bronchite vint encore aggraver sa situation et accentuer l'état de faiblesse dans lequel se trouvait ma petite malade.

Ayant été maintes fois à même d'apprécier la valeur de l'émulsion Scott, je me décidai à l'employer pour ma fille sur laquelle j'avais essayé en vain plusieurs remèdes. Au bout de quelques jours de traitement, je pus constater un mieux sensible dans l'état de ma malade, les quintes de toux et les vomissements étaient plus rares, l'appétit revenait peu à peu en même temps que les forces.

Aujourd'hui, après l'emploi de votre bienfaitante Emulsion Scott, j'ai le plaisir de pouvoir vous dire que ma fille est complètement guérie. Je dois ajouter que mon enfant absorbait l'émulsion Scott avec plaisir même au moment où il nous était impossible de lui faire accepter les aliments.

Je me fais un devoir d'affirmer que je place l'émulsion Scott au dessus de tous les produits similaires.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de mes sentiments distingués. Caillot, sage-femme à Coye.

Nous sommes certains d'une chose: c'est qu'à l'avenir, dans tous cas similaires, Madame Caillot ne sera pas tentée d'employer, dès le début, d'autres médicaments que la véritable Emulsion Scott, sûre ainsi d'obtenir une prompt guérison. Elle eut bientôt constaté que l'émulsion Scott ne ressemblait en rien aux autres remèdes en ce sens qu'elle leur est supérieure et qu'aucun d'eux n'a jamais pu la remplacer.

Nous engageons tout spécialement le public à ne pas juger l'émulsion Scott d'après les autres remèdes. L'émulsion Scott contient l'huile de foie de morue, la glycérine et les hypophosphites de chaux et de soude dans des proportions qu'on ne trouve dans aucune autre préparation et son goût agréable suffit à la recommander. L'émulsion Scott est incontestablement la meilleure manière possible d'absorber l'huile de foie de morue tout en s'assurant des meilleurs résultats.

Afin de ne pas être déçus lorsque vous achèterez l'émulsion Scott, veillez bien à ce que notre marque de fabrique soit sur l'enveloppe du flacon.



DERNIÈRE LOCALE

Tribunal correctionnel

AUDIENCE DU 14 FÉVRIER

Délits de chasse. — Au début de l'audience, le tribunal condamne quelques chasseurs à des amendes variant entre 25 et 50 fr.

Outrages à un magistrat. — Le jour du tirage au sort à Luzech, le sieur Saux Justin, propriétaire à Luzech, âgé de 44 ans, ayant voulu se mettre à la tête d'une farandole qu'organisaient les conscrits, M. Mourguès, adjoint au maire d'Albas, faisant fonction de maire s'y opposa. Mais Saux furieux, injuria M. Mourguès.

Le tribunal a condamné Saux à 30 francs d'amende.

Vol. — Le jour de la foire du 1^{er}, la police de notre ville a arrêté deux femmes signalées comme étant des voleuses à la tire et faisant partie d'une bande organisée de voleurs. Aujourd'hui l'une de ces 2 femmes la nommée Trémoulet Philomène épouse Malroza, âgée de 34 ans de Roquefort (Landes) comparait devant le tribunal pour répondre des divers vols commis par elle à Cahors et à Cahors.

Et comme la femme Trémoulet a déjà été condamnée pour vol, et a une moralité déplorable, le tribunal lui inflige 6 mois de prison.

Vagabondage. — Gleyze Jean, âgé de 50 ans, tonnelier, sans domicile fixe, inculpé de vagabondage, mendicité et d'outrages au maire de Larcque-des-Arcs est condamné à 1 mois de prison.

C'est sa 16^e condamnation.

Suppression d'enfant. — Une affaire très grave est ensuite appelée.

Nos lecteurs peuvent se souvenir pour l'avoir lu dans les colonnes de notre journal, il y a environ 1 mois et demi, qu'une jeune fille de Flaunac, la nommée Léonie Ressec, âgée de 21 ans, avait été arrêtée ainsi que sa mère, sous l'inculpation de suppression d'enfant, et que malgré les recherches les plus minutieuses, le cadavre de l'enfant n'avait pu être retrouvé.

Les accusées comparaissent aujourd'hui devant le tribunal correctionnel pour répondre du crime qui leur est reproché.

Toutes deux nient énergiquement la grossesse, l'accouchement et la suppression d'enfant.

Mais M. le docteur Clary est trop probant dans son rapport; la fille et la mère Ressec sont bien coupables.

Aussi, malgré une éloquente plaidoirie de leur défenseur, M^e Bourdin, le tribunal condamne la fille Léonie Ressec et sa mère à 1 an de prison.

BULLETIN FINANCIER

Le mouvement de hausse s'est encore accentué sur nos rentes et sur la plupart des fonds d'Etats. La reprise des affaires est sensible sur ces catégories de valeurs.

Le 3 0/0 s'est avancé à 102,40; le 3 1/2 0/0 clôture à 103,02 et l'amortissable à 100,52.

La Banque de France cote 3 792. Les transactions sont peu importantes pour le moment sur les actions des Etablissements de Crédit:

Le Comptoir National d'Escompte s'inscrit à 578 et le Crédit Lyonnais à 1103, le Crédit Foncier et la Société Générale n'ont aucune négociation à terme.

Les Chemins de fer français clôturent, le Lyon à 1.816; le Nord à 2.348 et l'Orléans à 1.755.

Le Suez est à 3,065. L'Extérieure est mieux à 71,55, l'Italien cote à 95,10, le Portugais à 24,22, le Russe 3 0/0 1891 est demandé à 86,70, le Turc D a passé de 24,50 à 24,70, la Banque Ottomane cote 534 dernier cours.

Les Actions de la C^{ie} Urbaine d'Eclairage par le gaz acétylène ont des transactions suivies à 162 et 163 fr.

LA PHLÉBITE

Voulez-vous vous mettre à l'abri de l'embolie, l'accident le plus terrible de la phlébite? Si vous y avez échappé, voulez-vous éviter les enflures persistantes, les engourdissements, l'impotence qui résultent si souvent des phlébites anciennes? Prenez à chaque repas un verre à liqueur d'**Ellixir de Virginie** qui rétablira la circulation et fera disparaître toute douleur. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative.

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOEL GAULOIS

VI

LES INDISCRÉTIONS DE MARCEL

Marcel, qui avait fini de graisser son fusil après ceux dont l'astiquage lui avait été dévolu, serra son chiffon de laine dans un coin de sa giberne et se leva.

— Je vais faire un tour auprès de la marmite, fit-il.

Il s'en fut jeter un coup d'œil sur la cuisine rudimentaire à la confection de laquelle veillait un de ses compatriotes.

Peu après, il s'emparait d'un clairon, moitié riant, moitié de force, et sonnait à la soupe avec une furie qui donnait à cette paisible sonnerie une batailleuse allure de charge.

Heureux d'avoir ainsi montré l'un de ses petits talents de société, Marcel expédia sa ration du meilleur appétit, tourna quelque temps de droite et de gauche et disparut.

Bar où tiaple est bassé Marcel, se demanda toute la sotrée le bon Wilhelm qui n'était pas content s'il n'entendait le rire et ne voyait la figure réjouie de son compagnon. Il le chercha de groupe en groupe et, renon-

cant à le trouver, s'isola dans un coin, tira d'une poche de sa tunique un bouquin poudreux qu'il s'efforça de déchiffrer à la lueur de la lune.

Le lendemain, à la même heure, Marcel faussa compagnie à la bande de la même façon, et Wilhelm se promit de s'opposer à ces fugues qui contrariaient ses habitudes, ou de décider Marcel à l'emmener.

Comme s'il eût deviné les intentions de Wilhelm, le Français, ce jour-là, n'attendit pas d'avoir pris le repas du soir pour prendre la poudre d'escampette.

— Pien ! pien ! fit le placide teuton en reprenant pour la quatrième fois un bouquin dans les basques de sa tunique ; nous ferons demain...

En attendant, il lui était impossible d'y voir le soir même, car la lune était dans son dernier quartier et Wilhelm dut renoncer à toute lecture.

— Fus safez, déclara-t-il à Marcel au matin, fus safez que che ne fus lâche blus ! Le soir, fus bardez et che m'ennuie.

— Mon pauvre Wilhelm !

— Fus édes bréfenu.

— Vous ne me lâchez plus ! Eh bien ! soit, c'est entendu !

Tout le jour, il marcha dans l'ombre de Marcel, ne le quittant pas d'une semelle. Le Français riait de bon cœur de l'obstination de son ami à le suivre.

Le soir venu, il mangea tranquillement, sans se hâter, et raconta quelques folles histoires.

Wilhelm était content.

— Ach ! cette vois, il ne bart bas !

Marcel, comme fatigué de parler, proposa d'occuper le temps à quelque jeu amusant.

Sa proposition fut des mieux accueillies, sauf par sir Arthur, qui ne voyait pas que l'on eût les éléments d'une partie de tennis ou de foot-ball.

— Nous allons jouer à colin-maillard !

— Quoa c'était malin collard ?

C'est le jeu que les Italiens appellent la poule aveugle.

La gallina cecca ! dit Julio.

— C'est cela. Nous allons bander les yeux à l'un de nous jusqu'à ce qu'il en prenne un autre et le reconnaisse...

— Et c'était amusant ce colin... comment ?

— Très amusant.

— C'est moi qui commence, bandez-moi les yeux.

Marcel sans doute tricha quelque peu et releva légèrement le bandeau, car, après s'être heurté à différents obstacles et avoir bien fait rire ses amis par le spectacle de ses tâtonnements malhabiles, de ses chutes ou de ses méprises, courut tout d'un coup droit à Wilhelm, le saisit, le nomma et lui passa le bandeau.

Mais, cette fois, le bandeau était solidement attaché et Wilhelm n'y voyait goutte.

Il s'exténua en vains efforts pour saisir un de jeunes gens qui couraient autour de lui, les frôlaient, lui tiraient les basques de sa tunique, les cheveux et même la barbe.

Une vingtaine de personnes s'étaient mé-

lées à la partie; aussi Wilhelm fut-il accablé de récriminations quand il tenta d'enlever son bandeau, en déclarant qu'il renonçait au jeu.

Un camarade bienveillant se laissa prendre pour ne pas prolonger outre mesure le supplice du bon Allemand, devenu inquiet depuis un grand quart d'heure. Depuis qu'il avait le bandeau il n'avait plus entendu la voix de Marcel.

Celui-ci, en effet, s'était évanoui une fois de plus sans que Wilhelm pût savoir par où il était passé. Il ne restait au désolé qu'à prendre son parti de ces absences inexplicables.

Ce à quoi il résolut de s'attacher avec toute la philosophie dont est imbu un ancien étudiant de Munich.

Cette grande résolution ne lui coûta guère à tenir d'abord, car, pendant deux jours, Marcel ne quitta plus ses compagnons.

Une semaine s'était écoulée depuis le jour où les philhellènes avaient ouvert contre les défenseurs d'Arta un commencement d'hostilités et que Botzaris était parti avec cinq cents hommes.

On sait qu'il avait dérobé sa marche pour arriver sans encombre aux défilés de la Séleide, surprendre un passage mal gardé et traverser les lignes de Kourchid — toujours occupé à l'investissement de Kiapha qui résistait à tous les assauts avec un courage héroïque, pour ravitailler la place et y jeter de nouveaux défenseurs.

On ne savait pas encore s'il avait réussi; aucune nouvelle n'était parvenue au camp.

(A suivre.)

Bibliographie

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13 quai Voltaire Paris, 7^e. Sommaire du numéro 2290 du 16 Février 1901.

GRAVRES. — Pays-Bas : Le mariage de la Reine Wilhelmine : Arrivée du couple Royal à la gare « Groote Kerk ». — La cérémonie religieuse. — La sortie du corps diplomatique. — Char des pêcheurs de Scheveningue. — Le maire de La Haye à la tête du cortège. — Départ du couple Royal, salué par les invités et escorté par les gentilshommes en costume du 17^e siècle. — Le départ du château. — La foule acclamant le couple Royal. — Les fiancés se rendant à la représentation de Gala.

Paris : L'œuvre de la mie de pain : L'entrée des pauvres. — Le réfectoire. — Les apprentis préparant la soupe. Les étudiants à Paris : Vestiaire de l'association. — Salle de travail. — Salon de réception.

Exposition des automobiles (Grand Palais) : Types de voitures diverses.

Le lion de la place de la République, couvert d'affiches électorales. — Les tailleurs pour dames, à la Bourse du Travail.

Portraits : Le Général Langlois, nouveau commandant du 20^e corps.

Nécrologies : Le Roi Milan. — M. de Hérédia, ancien ministre.

Voyages et Explorations : La mission Roulet : Le capitaine Roulet. — Le Soneh, devant Fort Desaix. — Campement sur le bord du Nil, près de Camba. — Soldats du Sultan, à Tamboura.

Caucase : Incendie des puits de pétrole de Bakou. — Puits en exploitation et réservoirs naturels. Le personnel d'un puits.

TEXTE. — Chroniques : Courrier de Paris, par Paul Perret. — La mie de pain, par H. de Noussanne ; Beaux-Arts : L'Exposition Marchand, par O. Merson ; La mission Roulet, par Ned Nall ; L'association des étudiants, par Maurice Obéric ; Les pétroles russes : Les incendies des puits de Bakou, par André Massanès, etc.

Explication des gravures, Echecs, Rébus, Revue comique, Les courses, par Archiduc, Le Sport, par A. Wimille, Les Livres, par Pierre Duc, etc., etc.

Nouvelle : Le Roman de la Justice, par Paul Perret : illustrations de Simont.

Le numéro : 50 centimes.

SAINT-NICOLAS. — 22^e année. Sommaire — du n^o 11 — du 14 Février 1901.

La première lettre de Bébé, par Raoul d'Alverge. — Les trois Bœufs (c^o arabe), par H. Balesta. — Pierrot noir, par Cl. Nautel. — Le petit Garçon du chou et la petite Fille de la salade, par Marguerite Miot. — L'Héritage du Fakir, par Eud. Dupuis. — Tirelire aux Devinettes. — Boîte aux Lettres. — Concours, etc.

Illustrations de Nalvére, J. Geoffroy, Cl. Nautel. — Ed. Gros. Ed. Zier.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Paris et départements : six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6^e. — Sommaire du 14 Février 1901.

V^o Nacla : Chronique. — Moutiel Moulin : Le père aux serpents. — Daniel Lesueur : Justice de femme (suite). — Théodore Cahu : L'étang maudit (suite). — Daniel Riche et Henri de Wendel : L'or rouge (suite). — Jules Mary : Soldats des Alpes (suite). — Jean Rolland : L'œil d'or (suite). — V^o Nacla : Tirelire et Bas de laine (suite).

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1472^e livraison (16 Février 1901).

Un mousse de Surcouf, par Pierre Maël. — Le service des postes aux Etats-Unis, par Daniel Bellet. — La Reine Victoria, par Louis Rousselet. — Ce qu'on peut faire des coquilles et des coquillages, par L. Viator. — vers la gloire, par Henry Guy. — La transplantation des arbres, par P. Vincent.

Abonnements : France : Un an, 20 fr. six mois, 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro : 40 centimes.

Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain, 79, Paris, 6^e.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du n^o 7 (16 Février 1901).

1^o Mascate, par Emile Allemann.

2^o A travers le monde : L'émigration en Serbie sous les auspices du gouvernement, par Marie Stromberg.

3^o Dans le monde du travail : La révision de l'arc méridien de Quito.

4^o La lutte économique : Le développement du port de Hambourg.

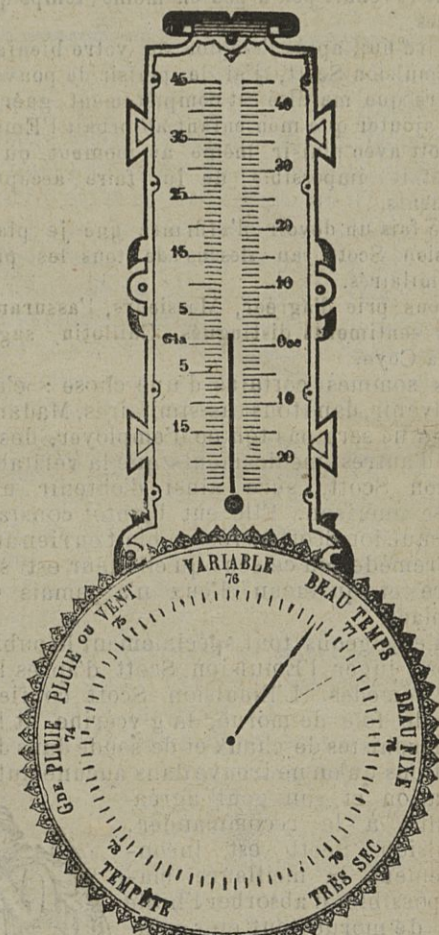
5^o Questions politiques et diplomatiques : Vigilance des Agents diplomatiques anglais en matière commerciale, par Ch. Rabot.

6^o Livres et Cartes.

7^o Conseils aux voyageurs : L'architecture des oiseaux : les vanniers (suite), les constructeurs de bourriches, les maisons sphériques, par Henri Coupin.

Abonnements : France, un an, 26 fr. Six mois 14 fr. Union Postale, un an, 28 fr. Six mois, 15 fr. Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et C^o, 79, boulevard Saint-Germain, Paris, 6^e.



Température minima du jour : 1,5. Id. maxima de la veille : 6. Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres 0.

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors

ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900

MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET DERNIER

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle

Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour

CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

PRIME MUSICALE

Pour les lecteurs du Journal du Lot

Ceux de nos lecteurs qui découperont l'avis ci-dessus et l'enverront accompagné de 20 centimes en timbres à M. Rosoor-Delattre éditeur et imprimeur de musique à Tourcoing (Nord), recevront, par retour du courrier, un morceau de musique de ses éditions. Indiquer si l'on désire : valse, polka, mazurka, gavotte, quadrille, morceau de genre, à 2 ou 4 mains, piano et chant, pianos et violon, piano et violoncelle. Tous morceaux à grand succès des meilleurs auteurs modernes.

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors

Chez M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

— M^{me} LAVAL, buraliste, boulevard Gambetta.

— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

— Mlle MOLINIE, buraliste, rue de la Mairie.

— M. MAURY, marchand de journaux 16, rue Nationale.

LA TRANQUILLITÉ MUTUELLE

Société de Secours Mutuels en cas de Décès, en cas de Décès et de Survie après 20 ans de Sociétariat, en cas de Survie après l'âge de 55 ans (Retraite ou rentes viagères), et en cas d'infirmités prématurées.

Pour renseignements, s'adresser au Siège Social, 3, Allées Fénélon à Cahors (Lot)

10^c

En Vente partout

10^c

La VRAIE MODE

Offre **GRATUITEMENT** dans tous ses numéros paraissant tous les Dimanches

Un **Patron découpé** grandeur naturelle

ET UN **SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE**

ABONNEMENTS : un an, 6 francs ; six mois, 3 fr. 50

ENVOI FRANCO D'UN SPÉCIMEN A TOUTE DEMANDE ADRESSÉE A

M. PRAT, directeur, 12, rue des Beaux-Arts, Paris (6^e année)